

## LES SOLOGNOTS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Le géographe Louis Gallouédec définissait la Sologne comme un pays, c'est-à-dire « *une région physique présentant au milieu des pays environnants une physionomie originale et distincte* ». En l'occurrence, cette originalité tenait avant tout à la nature du sol constitué d'argile et de sable, et totalement dépourvu de calcaire, et à l'humidité excessive du pays.

*Illustration 1- Carte de la Sologne selon l'arrêté ministériel du 15 septembre 1941*

*Grosso modo*, la Sologne est limitée au nord par la grande boucle de la Loire et au sud par le Cher. Elle s'étend sur 80 km du nord au sud, entre Orléans et Vierzon, et sur une centaine de kilomètres de Gien aux environs de Blois d'est en ouest. Elle compte 130 communes, en totalité ou en partie.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle la Sologne avait toujours la réputation d'une région malsaine, couverte de marécages. En 1848, une commission d'ingénieurs envoyée par le ministère des Travaux publics la présente ainsi :

*« Au seul nom de la Sologne, on se représente de vastes plaines de bruyères et des terrains stériles parsemés de nombreux étangs marécageux ; un sol desséché pendant les chaleurs de l'été, mais humide et spongieux pendant tout le reste l'année ; et surtout une population malheureuse que déciment des fièvres périodiques [le paludisme]. Telle est la situation de ce pays formant au*

*centre de la France une regrettable lacune sous le triple rapport de la population, de la production agricole et de la salubrité ».*

Sur le plan agricole, la Sologne traditionnelle ne produisait que du seigle et du sarrasin, avec des rendements extrêmement faibles (de l'ordre de 4 à 5 quintaux à l'hectare pour le seigle). L'élevage des moutons constituait la seule activités lucrative à cause de ses immenses étendues de landes et de bruyères. Chaque métairie possédait de 200 à 350 moutons. La race solognote était robuste et peu exigeante. Elle était élevée avant tout pour la laine. Cette laine alimentait une industrie drapière importante, dont les centres principaux étaient Romorantin et Vouzon. L'élevage bovin produisait quelques vaches laitières et de nombreux bœufs de labour. Les chevaux étaient faibles et peu nombreux, On ne les utilisait que pour tirer les voitures.

Après 1815-1820, l'environnement solognot commence à se modifier sous l'influence de quelques propriétaires éclairés, qui ont déjà manifesté peu avant la Révolution leur intérêt pour une région défavorisée et délaissée. Les troubles et les guerres de la Révolution et de l'Empire ont interrompu le mouvement, qui reprend et se développe sous la Restauration. Ces propriétaires cherchent à rentabiliser de vastes terrains incultes. Ils veulent lutter contre l'humidité excessive de la région responsable de maladies endémiques. Dans ce but ils pratiquent le défrichage, le drainage des zones marécageuses, qu'ils transforment ensuite en forêts de résineux. Après 1850, sous le Second Empire l'État intervient à son tour. En 1853 il prend à sa charge la fourniture aux cultivateurs d'amendements calcaires largement subventionnés, puis après 1861 l'établissement d'un vaste réseau routier de 600 kilomètres de voies nouvelles. C'est donc dans un cadre géographique malsain, mais en cours d'amélioration, que se déroule l'existence des Solognots du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CADRES ET MODES DE VIE

Les nombreuses minutes notariales conservées dans les archives permettent de reconstituer dans leurs moindres détails les cadres et les modes de vie des populations, tout particulièrement rurales.

### **L’habitat**

L’habitat peut facilement être reconstitué par les marchés de construction et les innombrables inventaires après décès, le notaire se déplaçant de pièce en pièce, et de bâtiment en bâtiment. Les murs étaient formés de colombages, c’est-à-dire d’une charpente aux intervalles remplis de torchis constitué formé d’un mélange de paille et d’argile. Les couvertures des bâtiments d’exploitation étaient faites de paille ou de roseaux. Pour les habitations, on utilisait généralement la tuile, qui ne risquait pas de prendre feu comme la paille si des étincelles venaient à s’échapper de la cheminée. Les constructions de torchis étaient fragiles et facilement dégradables par les intempéries. Il y fallait donc de fréquentes et coûteuses réparations. Les fenêtres étaient très petites, et la porte d’entrée coupée au milieu. L’ouverture de la partie supérieure permettait d’améliorer l’éclairage, tandis que la partie inférieure restant fermée, elle empêchait la volaille de pénétrer dans la maison.

#### *Illustration 2- Vieille maison solognote*

Après 1830, des progrès sensibles sont enregistrés. Le torchis est remplacé par des briques peu épaisses comblant les colombages. De plus en plus, cette charpente est abandonnée, et les bâtiments sont entièrement construits avec de la brique. Toutefois, en 1848, dans le canton de Sully, ces maisons plus modernes ne représentent encore qu’un quart de l’ensemble des constructions.

Après 1860-1870, on utilise volontiers la tuile mécanique pour les toitures. La production de la tuilerie de La Ferté-Saint-Aubin fondée par Camille Berthier sous le Second Empire alimente alors une grande partie de la Sologne. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les toitures d'ardoise se répandent. Elles sont plus légères, mais aussi plus chères.

### **Les intérieurs**

La plupart des habitations ne possédaient que deux pièces habitables. La salle commune était appelée la *maison*. Elle possédait une grande cheminée. La seconde pièce était plus petite, et presque toujours dépourvue de moyen de chauffage. Les plafonds étaient bas, les Solognots étant de petite taille. Les étrangers à la région se plaignaient de toucher les solives de la tête. La cheminée servait non seulement à se chauffer et à faire la cuisine, mais encore à éclairer en partie la maison la nuit tombée. L'ameublement était à peu près partout le même. Au fond de la pièce se trouvait le lit du maître et de sa femme. Il était entouré de grands rideaux. On trouvait habituellement deux coffres, l'un servant de meuble de rangement, et la huche où on pétrissait le pain, et qu'on appelait la *mée*. Contre le mur de façade se trouvait une pierre légèrement creusée servant d'évier, la *bassie*. On y rangeait au-dessous les cruches et les pots. La *bassie* débouchait sur l'extérieur par un trou ou un tuyau. Un milieu de la pièce était installée la table, avec un banc de chaque côté.

La seconde pièce constituait avant tout la chambre à coucher des enfants les plus grands. On y trouvait deux ou trois lits, une commode et un coffre pour les vêtements, et parfois une armoire chez les plus riches, mais rarement avant la fin du siècle. Habituellement, les vêtements étaient rangés dans des coffres.

### **L'alimentation**

L'alimentation traditionnelle des Solognots était peu variée. On consommait quotidiennement du pain de seigle souvent mêlé de sarrasin. Les légumes du jardin (c'est-à-dire les choux, les carottes et les navets) jouaient un grand rôle. On consommait tous les jours du fromage produit avec le lait des vaches de l'étable. Dans les fermes, la seule viande consommée une fois par semaine était le porc salé, mais chez les ouvriers agricoles les plus pauvres on n'en mangeait qu'à Pâques et à Noël. La viande de boucherie n'était consommée qu'en cas de maladie, comme reconstituant. Après 1820-1830, la pomme de terre devient courante alors que ce n'était qu'une curiosité une cinquantaine d'années plus tôt. Elle était alors uniquement produite dans certains jardins.

La boisson quotidienne était une eau polluée souvent puisée dans un trou, appelé *fontaine*. Au mieux, on buvait une sorte de cidre qu'on appelait de la *bouette*. On la produisait avec des fruits sauvages écrasés et mis à fermenter dans une grande cruche. La *bouette* la plus appréciée était faite à partir de cormes, c'est-à-dire de petites poires sauvages trouvées dans les bois. Jusque vers 1880, dans la Sologne centrale, le vin ne se rencontrait que chez les plus riches.

Selon les observateurs et les enquêtes officielles, la nourriture s'améliore au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle devient plus variée et gagne en qualité. Vers 1900 le pain est meilleur, et fait d'une farine mélangeant le blé et le seigle. On mange aussi plus souvent de la viande et on boit du vin aux repas. L'usage du café se répand, mais beaucoup considèrent toujours ce produit exotique comme un luxe.

### **Les vêtements**

Les vêtements traditionnels n'offraient qu'une piètre protection. Ils étaient faits de toile de chanvre ou de drap de laine, ces deux matériaux étant produits localement. Chaque ferme possédait sa chanvrière à proximité de la maison. On

utilisait beaucoup le *droguet*. C'était un tissu dont les fils verticaux étaient de chanvre, et les fils horizontaux de laine.

Les hommes portaient une blouse par-dessus leurs vêtements, la *biaude*, de couleur bleue le plus souvent. Ils se coiffaient d'un chapeau de feutre noir à larges bords, le *couêmiau*. Hommes et femmes étaient habituellement chaussés de sabots. Chaque village possédait au moins un sabotier. Les chaussures de cuir n'étaient utilisées que dans les grandes occasions, et tous les paysans n'en possédaient pas.

Les femmes portaient des jupes rayées de noir ou de bleu, plus rarement rayées de vert ou de rouge. Elles mettaient un grand fichu sur les épaules, et un tablier. Elles se couvraient la tête d'un fichu, mais les jours de fête elles portaient un bonnet au fond brodé, de forme et de décoration variables selon les villages.

*Illustrations 3 et 4 : vêtements solognots (3) et coiffes (4)*

A partir des années 1870, ces vêtements traditionnels ont tendance à être remplacés par des vêtements de cotonnade à bas prix, produits par les grandes usines textiles du Nord et de l'Est de la France. Les hommes abandonnent également la toile de ménage au profit du coton ou du velours côtelé. La casquette remplace le chapeau. Néanmoins, certains éléments comme la *biaude* seront portés jusqu'à la guerre de 1914-1918, comme on peut le constater sur les traditionnelles photos familiales de noce.

Longtemps, le fil et la laine furent travaillés par les femmes, à la quenouille aux champs, ou au rouet à la veillée. La toile était tissée localement par le tisserand du village, un artisan souvent très pauvre, travaillant dans un local humide et malsain. Les derniers tisserands solognots furent ruinés par la production industrielle de textile. Ils disparurent dans les années 1870.

## L'ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION

Les Solognots étaient soumis à différentes contraintes ayant des conséquences néfastes pour leur santé. En 1832, le docteur blésois Marin-Desbrosses présente sobrement un situation sanitaire déplorable :

*La population est peu nombreuse et chétive en Sologne. La misère et les eaux stagnantes rendent les maladies fréquentes chez les Solognots ; les fièvres intermittentes y règnent d'une manière presque endémique. On y observe assez souvent des épidémies de dysenterie et de maux de gorge. Les gangrènes spontanées des extrémités n'y sont point rares.*

Les fièvres intermittentes et les gangrènes spontanées correspondent au paludisme et à l'ergotisme. Ces deux maladies étaient alors jugées inhérentes à la Sologne puisque dans les milieux médicaux on parlait de « fièvres de Sologne » pour la première, et de « gangrène des Solognots » pour la seconde.

### **Le paludisme**

Le paludisme est une maladie endémique des régions marécageuses. Pour en rester au territoire français, on le retrouvait, au XIX<sup>e</sup> siècle, en de nombreuses provinces, mais sur des superficies limitées. Il était très présent dans des régions entières comme la Brenne, actuellement dans l'Indre, ou les Dombes, dans le département de l'Ain, ou encore sur la côte languedocienne. Mais c'est en Sologne qu'il frappait le plus grand nombre d'individus. On pensait autrefois qu'il était provoqué par des *miasmes*, c'est-à-dire des gaz provenant de la décomposition des matières végétales des marécages ou des étangs. Un médecin disciple de Pasteur, Alphonse Laveran, démontra son origine microbienne. Deux de ses confrères, un anglais et un italien, prouvèrent que ce microbe, l'*hématozoaire*, était inoculé par certains moustiques.

Le paludisme frappait surtout à l'automne, en septembre-octobre, c'est-à-dire à la saison la plus favorable aux moustiques à cause de la douceur de la température et des pluies saisonnières. Les nombreuses flaques sur le sol ou dans les ornières des chemins constituaient des relais facilitant le déplacement des insectes.

Le paludisme ne provoquait pas seulement de violents accès de fièvre. Il était fréquemment mortel, surtout chez les jeunes enfants. Les survivants présentaient un aspect physique caractéristique. Dans leur ensemble, les Solognots paludéens avaient le visage terne et un ventre énorme en raison d'une hypertrophie du foie, et surtout de la rate (*splénomégalie*). Le paludisme provoquait des troubles neurologiques, d'où une apparence de stupidité chez certains malades, une indolence ou une apathie préjudiciable à toute occupation. Des accidents vasculaires au niveau des capillaires provoquaient des bleus sous la peau, qui tournaient ensuite au jaune, d'où le nom de « ventres jaunes » alors donné aux Solognots. Chez les femmes enceintes, le paludisme provoquait des avortements et des naissances prématurées. Cette maladie endémique était donc responsable d'une surmortalité infantile très importante. Elle était extrêmement répandue. En 1843, le futur député Félix Pyat, natif de Vierzon, observe que « quand un Solognot n'a que la fièvre, il ne se croit pas malade, c'est son état de santé ». Vers 1830, le curé de Saint-Viâtre remarque que la moitié de la population de sa paroisse est atteinte en même temps des fièvres intermittentes. Les plus pauvres étaient les plus touchés en raison d'une moindre résistance due à une alimentation insuffisante.

L'autre maladie caractéristique de la Sologne était l'ergotisme. Cette maladie était d'une toute autre nature que le paludisme. Elle était également liée à l'humidité au cours de certaines années. Toutefois, comparée au paludisme, elle touchait assez peu de personnes, mais son horreur frappait les imaginations.

Dans les milieux populaires, l'ergotisme était appelé le *mal des ardents* ou le *feu Saint-Antoine*. Il était provoqué par un champignon toxique apparaissant



certaines années chaudes et humides entre les grains d'un épi de seigle, la seule céréale à en être attaquée.

*Illustration n° 5 : Seigle ergoté*

L'ergot était un poison qui agissait sur la circulation sanguine. Il provoquait une vaso-constriction et empêchait une irrigation normale des tissus. Il entraînait de ce fait une pourriture infecte des chairs, une gangrène qui faisait tomber spontanément les extrémités des membres. Les doigts se détachaient les premiers, puis les mains ou les pieds, et enfin la totalité des membres atteints. En outre l'ergotisme provoquait des troubles psychiques graves, notamment des hallucinations. Il était également responsable de nombreux avortements et il entraînait la fin de la lactation chez les femmes qui allaitaient. Cette maladie accentuait donc également la mortalité infantile.

Le recul des marécages de la région et l'amélioration de l'alimentation des Solognots entraîna la régression du paludisme et de l'ergotisme, puis leur disparition totale. Le paludisme disparut après le grand hiver de 1879. Le thermomètre descendit jusqu'à moins 35 degrés centigrades, si bien que ce froid sibérien tua la plupart des moustiques porteurs de microbes. L'ergotisme disparut plus tôt. Des cas sont signalés à diverses reprises en Sologne durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il disparaît après 1856. Ici, c'est le recul de la consommation du pain de seigle au profit de la pomme de terre, puis du pain de froment, qui explique cette disparition.

### **Les épidémies**

Sur ce fond de maladies endémiques, de brutales poussées de mortalité étaient provoquées par des épidémies d'origine microbienne, mais dont on ignore alors la cause. La plus redoutée était la variole qui décimait les jeunes

enfants. Dès le Premier empire, on commence à pratiquer la vaccination, découverte en 1798 par le médecin de campagne anglais Édouard Jenner. Il se crée bientôt des comités de lutte contre la variole dans beaucoup de villes françaises, en particulier à Gien, Orléans, Blois et Bourges. La *dysenterie*, particulièrement contagieuse, très présente au XVIII<sup>e</sup> siècle, était également fort répandue dans la première moitié du XIX<sup>e</sup>. Il faut compter également avec la fièvre typhoïde. Par contre, en 1832, la terrible épidémie de choléra responsable d'environ 100 000 victimes en France épargna globalement la Sologne en raison de son isolement. On n'y déplora alors qu'environ 320 décès.

### CONDITION PHYSIQUE DES SOLOGNOTS

Selon les témoignages des auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les Solognots se reconnaissaient au premier coup d'œil sur les foires et marchés où ils se trouvaient mêlés aux populations voisines. On les repérait facilement à leur petite taille, à leur teint jaunâtre, à leur ventre énorme et à leur démarche lente. Il s'agissait là de conséquences du paludisme.

Les documents d'origine militaire relatifs à la conscription prouvent que la taille moyenne des jeunes Solognots était d'1,63 mètre. Selon les années, entre 1/4 et 1/3 des conscrits de Sologne n'atteignent pas 1,60 mètre et se trouvent alors réformés.

Des états de la population particuliers fournissant les causes des décès dans tout l'arrondissement de Romorantin en 1854 et 1855. Au cours de ces deux années, un tiers des décès est d'origine pulmonaire. Différentes formes de fièvres (dont le *paludisme*) sont mises en cause dans 21 % des décès, et les maladies d'origine digestive dans 11 % des cas (principalement la *dysenterie*). Toutefois on peut s'interroger sur la capacité des médecins de l'époque à identifier la cause réelle des décès : on a peine à croire que les accidents cardio-

vasculaire sont responsables de seulement 2 % des décès. De même le cancer est cité dans un décès sur 200.

Sans être forcément mortelles, la maladie et la douleur physiques sont les compagnes habituelles de beaucoup d'individus. Les maux de dents sont très fréquents, et beaucoup de Solognots ont déjà une mauvaise dentition dès l'adolescence. Ils souffrent encore fréquemment de rhumatismes et d'ulcères aux jambes, ce que l'on attribue alors à l'humidité.

Selon Bigot de Morogues, qui fut maire de Saint-Cyr-en-Val sous la Restauration, les Solognots vieillissent prématurément et sont victimes d'une « prompte décrépitude ». A 65 ans, ils présentent « *tous les signes de la caducité, et languissent, accablés de maux, jusqu'à ce qu'une mort, encore trop lente au gré de leurs désirs, vienne terminer leurs misère* ». En 1858, le docteur Edouard Burdel schématise ainsi l'existence du Solognot : à 30 ans à peine, le visage se ride et le regard se ternit ; de 40 à 50 ans, la vieillesse commence ; à 60 ans, la décrépitude est complète, et « *bien rares sont ceux qui arrivent à 70 et 80 ans* ». A partir des registres d'état civil, les études démographiques confirment ce témoignage. Le taux de mortalité générale varie de 39 à 30 pour 1000 au cours des deux tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, quand il tourne autour de 25 pour 1000 dans la France entière. La mortalité infantile, c'est-à-dire le nombre d'enfants n'arrivant pas à l'âge d'un an sur 1000 naissances se situe entre 200 et 350 pour 1000 selon les villages entre 1833 et 1842, quand il ne dépasse pas 180 pour mille au niveau national à la même époque.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, le recul de la mortalité entraîne une augmentation de la population. En 1820, la Sologne comptait 107 350 habitants. Elle en possédait 156 440 en 1911. L'accroissement est donc de 46 % en près d'un siècle. En certains cantons la progression est considérable : 80 % dans celui de Lamotte-Beuvron, et 93 % dans celui de La Ferté-Saint-Aubin.

## Médecins et guérisseurs

En Sologne, le personnel médical était peu nombreux et peu qualifié.

Il existait alors deux catégories de soignants, les officiers de santé et les médecins. Les premiers ne possédaient qu'une formation sommaire et une culture générale et professionnelle limitée. Ils avaient été formés non pas en faculté, mais sur le terrain, en apprentissage chez un confrère âgé et considéré comme expérimenté. Les médecins sortaient d'une faculté de médecine et avaient soutenu une thèse. Ils étaient par ailleurs obligatoirement latinistes. La tendance générale du siècle fut à l'élévation du niveau des officiers de santé, par ailleurs de moins en moins nombreux, si bien que le doctorat devint une obligation pour tous en 1892.

Jusque vers 1860, les médecins ne se rencontrent qu'en ville, c'est-à-dire à la périphérie de la région, Romorantin excepté. L'encadrement est jugé insuffisant. En 1834 on ne compte que 20 médecins et officiers de santé pour 110 communes. La Sologne centrale, la plus malsaine, est à peu près dépourvue de personnel médical.

Le problème est le même en ce qui concerne les sages-femmes, dont très peu sont diplômées. Vers 1835, au cœur de la Sologne, elles ne sont que deux à posséder un diplôme, à Isdes (Loiret) et à Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher). En fait, ce sont presque toujours les voisines qui interviennent lors d'un accouchement. Là où ils existent, les officiers de santé n'apparaissent que si les choses tournent mal, et souvent trop tard pour éviter un drame. En 1805, le préfet de Loir-et-Cher déclarait avec beaucoup d'optimisme que « *dans peu d'années [...] des sages-femmes instruites et expérimentées remplaceront bientôt celles qui s'ingèrent de pratiquer l'art des accouchements sans avoir les connaissances qu'exige cette profession délicate* ». Une trentaine d'années plus tard, tout restait à faire dans ce domaine. En ce qui concerne les pharmacies, la situation était encore pire : aucune commune rurale ne possédait un pharmacien

diplômé. La situation médicale de la Sologne est à ce point déplorable qu'un notable de Lamotte-Beuvron, Ernest Gaugiran, adresse en 1853 une pétition à l'empereur Napoléon III dans laquelle il déclare notamment : « *Dans toute cette contrée comprise entre Romorantin et Sully, entre Jargeau et Aubigny, l'une des moins saines de France, pas une pharmacie, pas un hôpital ; pour tout le canton de Lamotte-Beuvron et plus même, pour plus de 6500 individus disséminés sur 40 000 hectares, un seul médecin* ». Gaugiran regrette « *que les jeunes docteurs ont peur d'un pays ennuyeux, et surtout d'y mourir de faim* ». Pour remédier à cette pénurie, il propose que l'État verse une prime d'installation aux jeunes médecins qui accepteraient de se fixer en Sologne. On peut remarquer que le problème des « déserts médicaux » ne date donc pas d'aujourd'hui, et la solution proposée n'a pas changé.

### **Les empiriques**

Le coût élevé des interventions des quelques professionnels de la santé établis en Sologne limitait par ailleurs l'importance de leur clientèle. Ernest Gaugiran remarque encore en 1852 : « *De pauvres journaliers, qui amassent l'argent péniblement, préfèrent souffrir, le plus souvent succomber, que d'avoir recours à une science aussi chère que celle des médecins* ». La plus grande partie de la population se tourne donc vers une certaine médecine parallèle, celle des « empiriques » tels que les curés, et les châtelains aux interventions gratuites, mais n'ayant pas étudié la médecine. Les Solognots ont également affaire aux rebouteux locaux et aux charlatans se produisant dans les foires. Tous pratiquent l'exercice illégal de la médecine, et de ce fait sont dénoncés vigoureusement par les médecins patentés, et combattus avec plus ou moins de conviction par les pouvoirs publics.

Les curés sont fréquemment sollicités, car ils ont reçu une certaine instruction générale, et leur ministère leur confère, pense-t-on, des pouvoirs

suraturels. Souvent, ils composent des médicaments à base de plantes dont ils détiennent le secret. Tel est le cas du curé de Saint-Viâtre vers 1835, ou de celui de Vouzon qui soigne vers 1880 les « chaud et froid » avec un médicament de sa composition à base de jus de plantes pilées, et encore de celui de Pierrefitte-sur-Sauldre en 1896. On fait également appel aux religieuses établies localement, qui sont les infirmières bénévoles de la paroisse. Leur activité est théoriquement encadrée par une instruction de 1802 de l'École de Médecine d'Orléans qui leur interdit de délivrer les médicaments vendus en pharmacie, jugés trop dangereux. Les sœurs peuvent seulement préparer elles-mêmes des tisanes ou des cataplasmes. Mais en dépit de nombreux rappels aussi bien de l'évêque que du préfet, beaucoup de religieuses délivrent des médicaments jugés d'autant plus dangereux qu'ils sont souvent périmés. Un document du Second Empire appartenant au fonds de l'évêché conservé ici (AD 45, 50 J 1698) rapporte que beaucoup de religieuses délivrent « *des produits plus ou moins altérés de provenances diverses, abandonnés souvent par des personnes pour lesquelles ces médicaments sont devenus inutiles* ».

Comme le presbytère ou la maison des sœurs de charité, le château reçoit la visite des familles de malades en quête de médicaments gratuits. Le châtelain du Gué-Mulon à Neung-sur-Beuvron, Regnault de Beaucaron, rappelle que vers 1880 ses parents faisaient chaque année provision de médicaments destinés à être fournis gratuitement aux pauvres du voisinage. La pharmacie du château contenait une cinquantaine de produits, dont de la quinine pour combattre le paludisme. La châtelaine en personne procédait à la distribution.

En matière de remèdes, on s'adressait encore à des marchands d'orviétan fréquentant les foires et les marchés. Depuis une loi de 1803, il leur était interdit de vendre toutes drogues et préparations médicamenteuses dans les places publiques et les foires et marchés, mais ils passaient outre. En 1829, le préfet du Loiret prévient les maires qu'« *un grand nombre de charlatans parcourent les communes du département et ils débitent une infinité de drogues à noms*

*bizarres, et dont l'emploi ne peut être sans danger* ». En outre, ils donnent dans des auberges « *des consultations médicales où leur ignorance ne peut être égalée que par leur effronterie et leur cupidité* ». Les charlatans sont vigoureusement combattus par les préfets. Ils disparaissent peu à peu dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les Solognots pratiquaient souvent l'automédication au moyen de plantes recueillies dans la nature, ou cultivées dans un coin du jardin. Ces « simples », comme on les appelait, constituaient également la base de la médecine officielle, qui ne différait guère de la médecine populaire. Les médecins pratiquaient encore la saignée ou, d'une façon moins brutale, appliquaient des sangsues. Lavements et vomitifs étaient couramment employés. On continuait à utiliser la poudre de lézard, de crapaud ou de vipère, obtenue en réduisant en cendre un animal mis vivant dans un pot bien fermé et placé dans un four à pain. Toutes ces pratiques ne furent abandonnées que peu à peu, et certaines n'avaient pas complètement disparue à la fin du siècle.

L'Église enseignait que la maladie est une punition divine, un châtement pour punir les pécheurs. Le recours à la prière était alors considéré comme nécessaire à la guérison. On se rendait habituellement à la chapelle ou à la fontaine de quelque saint guérisseur, soit individuellement, soit en procession le jour de sa fête. Souvent les vertus thérapeutiques attribuées aux saints reposaient sur un jeu de mot : sainte Claire avait la réputation de guérir les maux des yeux, saint Cloud les furoncles ou les clous, saint Genou les douleurs articulaires des genoux, saint Marcou les écrouelles, qui sont des marques au cou. Les exemples relatifs au XIX<sup>e</sup> siècle relevés par Bernard Édeine à travers toute la Sologne se comptent par dizaines.

## L'UNIVERS CULTUREL

### **Portrait moral du Solognot**

De nombreux auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles nous ont laissé des témoignages sans complaisance de la psychologie des Solognots qu'ils ont côtoyés. Ils leur reconnaissent volontiers des qualités : les Solognots sont « affables, polis, accueillants », et très attachés à leur pays qu'ils refusent de quitter, nous dit en 1844 le notaire de Neung-sur-Beuvron, Beauvalet. Mais en 1826, le curé de Selles-Saint-Denis, comme beaucoup de ses confrères, a une piètre opinion de ses paroissiens : ils sont, dit-il, « *paresseux, apathiques, se tenant tous par la main, ne disent pas oui, ne parlent pas, craignent de se compromettre, sont intéressés, d'une ignorance crasse, ladres, mauvaises langues, très fiers* ». « *La misère rend le Solognot craintif*, écrit Bigot de Morogues en 1822. *Ayant souvent été dupe il est toujours persuadé qu'on veut le tromper* ». On accuse encore les Solognots d'avoir une sexualité débridée et de s'adonner à l'ivrognerie les jours de foire ou de marché.

Surtout, les habitants des villes reprochent aux Solognots leur « abrutissement » et leur paresse. Or ce ne sont pas là des traits de caractère, mais des séquelles neurologiques du paludisme, pour des raisons médicales bien connues de nos jours, mais ignorées autrefois.

### **La place de la religion**

La religion tient une grande place dans la vie de ces hommes et ces femmes souvent accablés par la misère physique ou psychologique, en raison du poids de la mort dans toutes les familles. Mais aux yeux du clergé local, c'est une religion mêlée de superstition. L'épiscopat se montre de plus en plus méfiant envers les cultes populaires traditionnels et supprime diverses processions et dévotions à des saints locaux. Ces saints n'ont aucune réalité historique et sont inconnus hors de la Sologne. Parallèlement, le clergé favorise le culte marial et celui de Saint Joseph. L'église cherche ainsi à développer un



culte universel au détriment des cultes locaux, ce qui entraîne parfois une incompréhension entre les curés et les fidèles.

Néanmoins, la Sologne reste longtemps attachée à la religion catholique, mais on perçoit des signes alarmants dès le Second Empire. En 1852, le curé de Ménestreau-en-Villette note que ses paroissiens sont

*très indifférents pour les devoirs religieux ; ils croient que les prêtres veulent les mener, les dominer, voilà leurs expressions, ils sont adonnés au vice et au libertinage, ils croient aux sorciers, aux devins, aux jours néfastes, surtout le vendredi, ils tiennent à leurs habitudes et sont très entêtés ( AD 45, 50 J 1022).*

La situation se dégrade surtout après 1870, et « l'indifférence », comme disent les curés, gagne les campagnes. L'exemple du canton de Sully, très largement solognot, en apporte la preuve. Le nombre des « pascalisans », c'est-à-dire des fidèles communiant à Pâques, est considéré en sociologie religieuse comme un bon indice de la fidélité aux pratiques traditionnelles. Dans la paroisse d'Isdes, on passe de 32 % de « pascalisans » en 1853 à seulement 12 % en 1908, soit une perte de près des deux tiers. Dans la paroisse voisine de Villemurlin de 41 % en 1863 on tombe à 14 % en 1898, trente-cinq ans plus tard. De retour d'une inspection dans la paroisse de Viglain en 1905, l'archidiacre note : « *Déchéance complète. Les jeunes fuient le curé ou l'insultent. Progrès de l'immoralité. Difficulté pour les catéchismes* ». Ce cas est loin d'être unique dans les archives de l'évêché d'Orléans. Toutefois, d'après ces archives, la Sologne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est moins touchée par la déchristianisation que la Beauce et surtout la Forêt d'Orléans.

## **L'émergence d'une mentalité nouvelle**

*Une scolarité longtemps insuffisante*

Le retard de la Sologne par rapport aux régions voisines s'observe encore dans le domaine intellectuel, l'analphabétisme y étant particulièrement développé.

Selon les rapports des juges de paix de La Ferté-Saint-Aubin et de Lamotte-Beuvron établis en 1848, dans ces cantons à peine 10 % des hommes savent lire et écrire, et seulement 5 % des femmes. En gros, dans le canton de La Ferté-Saint-Aubin pour la période décennale 1858-1867, un conscrit sur deux est illettré, alors qu'ils ne sont pas 5 sur 100 dans le canton beauceron d'Outarville à la même époque. L'instituteur de Sennely attribue la situation déplorable de l'instruction en Sologne à trois causes : la misère de la population, qui ne peut payer les frais de scolarité de ses enfants, et qui d'ailleurs ne voit pas l'utilité de savoir lire et écrire ; la nécessité d'employer la main d'œuvre infantine à la garde des troupeaux, faute de moyens financiers pour rétribuer des domestiques ; la dispersion de l'habitat enfin, qui obligerait certains enfants à parcourir à pied, matin et soir, 4 ou 5 kilomètres. L'état des chemins en hiver, défoncés et boueux, coupés de ruisseaux gonflés par les pluies impossibles à traverser constitue un obstacle supplémentaire, et non des moindres. Certains instituteurs, comme celui de Vannes-sur-Cosson mettent également en cause « les fièvres qui règnent constamment la plus grande partie de l'année », c'est-à-dire le paludisme.

La fréquentation scolaire, pas encore obligatoire, est donc très faible : à Ménestreau-en-Villette, en 1858, on compte à l'école de 11 à 40 enfants des deux sexes selon les mois, sur 122 théoriquement scolarisables. Les inspecteurs primaires recommandent en vain aux instituteurs d'inciter les parents à scolariser leurs enfants. Au rapport qui lui est demandé sur les résultats obtenus sur ce point en 1858, Muller, l'instituteur de Ménestreau, répond aigrement à son supérieur : « *Que vous dirais-je là dessus, Monsieur l'Inspecteur, que vous ne sachiez ? Je ne suis pas plus sorcier que mes collègues* » (AD 45, 1 T 37).

En ce qui concerne le personnel enseignant, son niveau de formation s'est amélioré avec la mise en application de la loi Guizot de 1833, qui ne se fait que progressivement. L'illettrisme recule nettement dans la population à partir du Second Empire. Dans l'arrondissement de Romorantin, on compte 32 % d'hommes capables de signer leur acte de mariage en 1855, et 17 % de femmes. La proportion des signataires double chez les deux sexes 20 ans plus tard : 60 % de jeunes époux savent signer en 1875, et 35 % chez les épouses.

L'enseignement élémentaire devient obligatoire et gratuit en 1881. Dans les années suivantes, le problème de la grande distance à parcourir par certains enfants est réglé par la construction d'écoles de hameaux pris en charge par l'état. Trois sont ainsi établies dans le canton de Lamotte-Beuvron : dans le pire des cas, les élèves sont à environ 4 kilomètres de l'école, soit tout de même à une bonne heure de marche matin et soir. Dans ce nouveau cadre, en 1904, alors que l'enseignement est obligatoire depuis une vingtaine d'années, l'illettrisme n'est plus que résiduel. Aussi bien chez les hommes que chez les femmes, 93 % des jeunes époux savent signer dans l'arrondissement de Romorantin.

### *Illustration n° 6- Vieux maître d'école*

#### *Le service militaire*

Un autre facteur contribue à faire évoluer les mentalités chez les jeunes hommes : le service militaire. [ § à supprimer en cas de retard : Chaque année au mois de décembre, le conseil de révision à lieu au chef-lieu de canton, en présence du préfet. Drapeau tricolore en tête, on défile au son du clairon et du tambour l'accueillir à l'entrée du bourg. La révision terminée, les conscrits arborent rubans et cocardes tricolores portant la mention « Bon pour les filles ». Pour tous, il est de bon ton de terminer la journée complètement ivre après avoir fait la tournée générale des cabarets.]

Sauf cas exceptionnel, les conscrits sont incorporés dans la ville la plus proche, au 131<sup>e</sup> Régiment d'infanterie établi à la caserne Coligny pour les jeunes paysans des campagnes orléanaises, presque tous versés dans l'infanterie. L'année de service militaire<sup>1</sup> met des milliers de jeunes hommes au contact de la vie urbaine et donne une autre notion de la vie matérielle à des ruraux n'ayant jamais quitté leur village. À la ferme, certains consomment rarement de la viande, travaillent jusqu'à 14 heures par jour en été, couchent à l'étable sur la paille. À la caserne ils ont un lit individuel et des draps, ils mangent de la viande et boivent du vin tous les jours, ils ont droit à du café chaque matin, ils ont quartier libre après la soupe de 18 heures. [Habitué à de rudes travaux, ils ont l'impression qu'à la caserne ils ne font rien.] En retrouvant les rudes réalités paysannes, ils penseront que le régiment, « c'était le bon temps ». Des habitudes auront été prises, notamment celles de fumer et de boire du café. Au delà de l'amour de la région natale, le service militaire aura contribué à renforcer le patriotisme et la fierté nationale.

#### *Illustration n° 7- Repas des soldats*

#### *La vie politique (À supprimer en cas de retard)*

[En Sologne comme ailleurs, la vie politique prend de plus en plus d'importance après l'adoption du suffrage universel (uniquement masculin) en 1848. Dans le canton de La Ferté-Saint-Aubin, on passe de 24 électeurs avec le système censitaire d'avant 1848, à 1286 après.

Lors de la première élection au suffrage universel, la Sologne vote nettement en faveur des républicains, conformément aux souhaits clairement exprimés par le nouveau pouvoir. Seul, le canton de La Ferté-Saint-Aubin se distingue en votant pour l'extrême gauche socialiste. Lors de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, la Sologne vote massivement pour Louis-Napoléon Bonaparte, qui possède depuis peu

---

<sup>1</sup> Un an de 1872 à 1905, deux ans de 1905 à 1913, 3 ans après 1913.

le château de Lamotte-Beuvron et les milliers d'hectares qui s'y rattachent. Il obtient jusqu'à 90 % des suffrages dans le canton La Ferté-Saint-Aubin, qui avait pourtant voté "rouge" quelques mois plus tôt. La fidélité massive des Solognots au bonapartisme ne se démentira pas jusqu'à la chute du régime en septembre 1870. Par la suite, la Sologne obéit aux mêmes tendances politiques que le reste du pays : elle est monarchiste en 1871, républicaine en 1877, radicale et anticléricale au temps du "petit père Combes" et du triomphe de la laïcité de l'Etat.]

*Illustration n° 8 : carte gauche/droite en Sologne en 1877*

## CONCLUSION

En tout domaine, il n'a pas fallu plus d'un demi-siècle pour permettre à la Sologne de combler le retard dont elle souffrait depuis longtemps. En quelques décennies, les Solognots sont sortis de la misère physique, intellectuelle et morale qui leur conférait une triste originalité. À l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, ils vivent, pensent et agissent désormais comme la plupart des Français.